

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1528>



# Déclaration des élus des personnels (listes FSU-SGEN, CGT et UNATOS), des parents (liste FCPE) et des élèves au CA du lycée Fourier d'Auxerre

Publication date: lundi 27 avril 2006

## le 13 avril 2006

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Collèges et lycées de l'Auxerrois - Lycée Fourier, Auxerre -

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

# Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'administration du lycée Fourier,

Nous, représentants des personnels (d'enseignement, d'éducation, de santé, administratifs, techniciens et ouvriers de service), des parents d'élèves et des élèves, tenons à dénoncer les graves lacunes dans le respect des règles d'organisation et de fonctionnement des différentes instances de consultation et de décision qui associent les différents représentants de la communauté éducative :

- Le conseil de la vie lycéenne (CVL) n'a toujours pas été réuni depuis le début de l'année scolaire, ce qui n'incite pas les jeunes à imaginer et mettre en œuvre des projets qui pourraient améliorer leurs conditions de vie au lycée.
- C'est également le cas de la commission hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) qui n'a pas été réunie malgré le nombre important de problèmes qui existent dans un établissement aussi important que Fourier.
- C'est le cas, aussi, de la commission permanente qui n'a pas siégé pour débattre de la dotation horaire globale. Nous rappelons que l'article 28 du décret du 30 août 1985 stipule que la Commission permanente est obligatoirement saisie des questions qui relèvent des domaines définis à l'article 2 du même décret, et donc, notamment de « l'emploi des dotations en heures d'enseignement mises à la disposition de l'établissement... »

La DHG de Fourier est en baisse significative pour un nombre d'élèves prévu constant par rapport à celui de cette année ; cela va avoir des conséquences lourdes sur les conditions d'études des élèves et sur les conditions de travail des enseignants, voire sur leur situation personnelle (suppression de poste).

L'an dernier, le lycée a connu en janvier, février et mars une vie locale particulièrement agitée du fait de l'épée de Damoclès qui menaçait le BTS MI. Pourtant, le CA s'est réuni le 22 février.

**Cette année, alors que la baisse des moyens d'enseignement mériterait réflexion, nous ne sommes convoqués que le 13 avril 2006**, non pour débattre de la préparation de la rentrée et des éventuelles actions qu'ensemble nous pourrions mettre en œuvre pour améliorer la situation programmée, mais pour entériner, de fait, sans débat, une nouvelle dégradation des conditions de travail et d'études de toute la communauté scolaire du lycée.

- Nous déplorons par ailleurs qu'aucun document n'ait été transmis concernant les questions pédagogiques à l'ordre du jour. **Comment, dans ces conditions, exercer pleinement notre mandat d'élus des personnels, des parents, des élèves, quand nous sommes dans l'impossibilité de présenter à ceux qui nous ont élus ce sur quoi le CA est amené à prendre position ? Comment consulter nos mandants pour recueillir leurs avis et exercer pleinement notre mission : représenter leurs intérêts, exprimer leurs demandes ?**

- Nous voyons mal aussi comment nous pourrions voter sur le PV du dernier CA (c'est, d'habitude ce par quoi débute une séance du conseil...) alors que celui-ci n'est joint à la convocation.

Nous rappelons que le CA s'est donné un règlement interne, que ce règlement interne est, à notre connaissance, toujours en vigueur et que nous disposons d'une copie qui peut être mise à disposition de toute personne qui souhaiterait la consulter.

Nous rappelons fermement que nous entendons, nous, représentants élus des parents, des élèves et de tous les personnels être parties prenantes dans les décisions qui sont prises pour le lycée ; nous souhaitons à ce titre que les

conditions optimales soient réunies pour assurer notre mission : informer, débattre et défendre nos points de vue.

Ces conditions ne sont pas réunies ce soir ; c'est pourquoi nous avons pris la décision, symbolique de notre désapprobation, de ne pas assister à ce CA.